

29 jan 2015 -16:38

Appartient à Conseil des ministres du 30 janvier 2015

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers concernant la Régie des bâtiments.

Le Conseil des ministres a tout d'abord autorisé la Régie à conclure un bail pour la location de surfaces de bureaux dans un bâtiment sis Copernicuslaan 50 à Anvers, pour le relogement de la cellule stratégique, la section technique et le centre de traitement du service fédéral Police de la route d'Anvers.

Le Conseil des ministres a par ailleurs pris une mesure conservatoire visant à prolonger la mise à disposition aux Ecoles européennes du site de Berkendael à Forest, comme école provisoire pour l'année scolaire 2015-2016. Cette mesure doit permettre de réévaluer les besoins futurs des Ecoles sur la base du nombre d'élèves effectifs à partir de 2016.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>